Les Membres du Conseil Départemental vous représentent dans différentes instances

Serge RAMECOURT, Représentant Départemental

- C.D.C.P.H. (Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées)
- Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de LIEVIN
- COMEX (Commission Exécutive de la M.D.P.H.)
- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) d'ARRAS/LENS au titre du CISS : Titulaire
  Au sein de la C.P.A.M. :
  - Conseil CPAM
  - Action Sanitaire et Sociale (ASS)
  - Programme Territoriaux de Santé (P.T.S.)
  - Conseil Prévention Santé
- Commission Communale Accessibilité de GRENAY
- Commission Communale Accessibilité de LIEVIN
- Schéma départemental des Personnes Handicapées de LENS/LIEVIN
- Comité de concertation associatif représentatif des personnes en situation de handicap du Pas-de-Calais

Jean-Marie PETIT, Suppléant

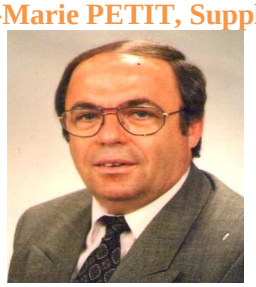

- Conseil de Région A.P.F.
- Administrateur à la CAF d'ARRAS
- Commission des Droits et de l'Autonomie d'ARRAS
- Commission Accessibilité Communauté Urbaine d'ARRAS
- Commission Communale Accessibilité Ville d'ACHICOURT
- Comité de concertation associatif représentatif des personnes en situation de handicap du Pas-de-Calais
- C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) d'ARRAS/LENS au titre du CISS : Suppléant

Delphine ALBAUT, Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Région A.P.F.
- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) d'ARQUES
- Conseil de Vie Sociale de l'Entreprise Adaptée A.P.F. de CALAIS
- Conseil des Usagers Centre Calvé de BERCK-SUR-MER

Jean-Maurice ALBAUT, Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Vie Sociale de l'ESAT de CALAIS
- Commission Intercommunale d'Accessibilité (C.I.A.) de la Communauté d'Agglomération de ST OMER
- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) d'ARQUES
- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) de St Omer
- Correspondant Local de HANDIDENT
- C.P.A.M. de CALAIS/BOULOGNE au titre du CISS : suppléant
- Schéma Départemental des Personnes Handicapées de l'Audomarois

Patricia DEDOURGE, Membre du Conseil Départemental

- Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.) à ARRAS
- Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.) locale LENS/LIEVIN
- Conseil de Région A.P.F.
- Conseil de Vie Sociale de l'IEM APF « Sévigné » de BETHUNE

Olivier DERUY, Membre du Conseil Départemental

- Association « HANDISPORT »

Emmanuelle DINNEQUIN, Membre du Conseil Départemental

- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) de BERCK-SUR-MER

Josiane FRAISSE,
Membre du Conseil Départemental

- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) de ST-POL-sur-TERNOISE

Francine HARCHIN,
Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Vie Sociale du Foyer A.P.F. Résidence Espace de NOEUX-LES-MINES
- Groupe Ethique A.P.F.
- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A) de BETHUNE
- Commission Intercommunale d'Accessibilité (C.I.A.) de BETHUNE
- Groupe d'Etudes et de Coordination pour les Handicapés Physiques (GREC'H)
- Correspondante locale BETHUNE « jaccede.com »

Nathalie HENNEBELLE,
Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Vie Sociale du S.E.S.S.D. de LIEVIN
- Commission Communale d'Accessibilité (C.C.A.) de LENS

Stéphane JOLY,
Membre du Conseil Départemental

- Président Association « HANDICAP'CUSTOM »

Patrick LETELLIER,
Membre du Conseil Départemental

- Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.) à ARRAS : Suppléant
- Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.) locale de BETHUNE
- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de BETHUNE
- Comité de concertation associatif représentatif des personnes en situation de handicap du Pas-de-Calais

Jean-Fabrice STACHOWIAK,
Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Vie Sociale de l'I.E.M. A.P.F. « Paul Dupas » de LIEVIN
- Mise en place et aides techniques « BLOG » de la Délégation du Pas-de-Calais

François SZCZERBA,
Membre du Conseil Départemental

- Conseil de Vie Sociale de l'Accueil de Jour « Le Triolet » de LIEVIN

Alice THILLIEZ,
Membre du Conseil Départemental

- Correspondante locale sur l'Artois et le Ternois dans le cadre du Schéma Départemental des personnes handicapées
- Représentante locale MDPH sur ST-POL-SUR-TERNOISE
- Représentante Départementale MDPH sur tout le Département

GROUPE DE PAROLES S.E.P.

Christian TAFFIN, Psychologue, anime 2 Groupes de Paroles S.E.P., l'un à BOULOGNE-SUR-MER à la Maison des Associations, le second à NOEUX-LES-MINES au Foyer A.P.F. Résidence Espace.

Chaque Groupe se réunit environ 10 fois par an :

↳ de 15 H à 17 H à la Maison des Associations, Rue de Wicardennes à BOULOGNE-SUR-MER
↳ de 14 H 30 à 18 H Foyer de Vie APF-Résidence Espace-Rue Louise Weiss à NOEUX-LES-MINES

Chacune de ces personnes, atteintes ou non par la S.E.P. (Sclérose en Plaques) est très attachée au fonctionnement du Groupe.

Si vous désirez les rejoindre :

Contact : Christian TAFFIN
☎ 03.21.72.05.05
Mail : ctaffin@nordnet.fr

LES COMMISSIONS NATIONALES

Composées d'adhérents de l'A.P.F. élus par leurs pairs, trois Commissions Nationales sont en charge de la politique de la famille, de la politique de la jeunesse ainsi que des actions et revendications.

Les personnes qui y siègent définissent ensemble des propositions et décisions à mettre en œuvre, ensuite soumises au Conseil d'Administration.

Pour le Pas-de-Calais, est nommé à la Commission Nationale de la politique de la jeunesse :

↳ Jérémy DELVAL
381 Rue de Lille
62400 BETHUNE
☎ 06.15.58.67.47

LE CONSEIL APF DE REGION

Il met en œuvre les orientations politiques nationales de l'Association des Paralysés de France et définit les orientations politiques régionales. Il travaille aussi en lien étroit avec le Conseil Départemental et se tient informé de son action. Il fait de même avec les Délégations de l'Association ainsi que les Etablissements et Services présents sur le territoire qu'il couvre. Le Conseil A.P.F. de Région est composé de deux collèges, renouvelés tous les trois ans. Le premier regroupe des représentants de Conseils Départementaux, le second des Membres élus par et parmi les Adhérents de la région. A sa tête, un Représentant Régional et un Suppléant.

Pour le Pas-de-Calais, sont nommés :

Jérémy DELVAL-Représentant au Conseil de Région

Elus du Conseil Départemental au sein du Conseil de Région (interne) :

Delphine ALBAUT
Patricia DEDOURGE
Jean-Marie PETIT

INFOS DIVERSES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture depuis le 1er Septembre 2009 du nouveau site d'information A.P.F. sur la Sclérose en Plaques
www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr

Depuis le 1er Juillet 2009, les personnes en situation de handicap sont, sous certaines conditions, **exonérées du paiement du malus écologique en cas d'acquisition d'un véhicule**.

Le malus est une taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation (cartes grises).

Depuis cette date, cette taxe n'est plus due sur les certificats d'immatriculation des véhicules :

↳immatriculés « véhicule automoteur spécialisé » ou « voiture particulière carrosserie « Handicap »,
↳acquis par une personne titulaire de la carte d'invalidité ou par une personne, dont un enfant mineur ou à charge, du même foyer fiscal, est titulaire de cette carte (ne peut concerner qu'un seul véhicule par bénéficiaire).

Lorsque la personne demande son certificat d'immatriculation, soit auprès de son concessionnaire, soit directement en Préfecture, elle doit demander à bénéficier de cette exonération en montrant les justificatifs nécessaires (carte d'invalidité notamment).

HANDICAP ET CITOYENNETE

NE DITES PLUS « HANDICAPE »

La Maison de la Diversité et Jean-Maurice ALBAUT représentant l'Association des Paralysés de France ont invité ce **Jeudi 11 Septembre 2009** à la Salle Benjamin Catry, le public handicapé ou non à débattre sur un sujet de société « **Handicap et citoyenneté** ».

Avant tout, Jean-Maurice ALBAUT donna la définition de ces deux mots :

Handicap : « En France, il apparaît vers 1930 dans la littérature avec le seul sens de fardeau, la notion de hasard a disparu ».

Handicapé désigne « toute personne dans l'incapacité d'assurer par elle-même tout ou partie des nécessités d'une vie individuelle et sociale normale du fait d'une déficience, congénitale ou non, de ses capacités physiques ou mentales ».

Citoyenneté : « qualifie l'individu considéré comme une personne ayant le plein exercice de ses devoirs et de ses responsabilités dans la cité ».

Le constat est évident : les personnes en situation de handicap sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus « visibles » et « présentes ».

Si la législation donne un cadre juridique au rôle de l'Etat, elle oublie de définir celui des personnes handicapées ; leurs représentants restent encore trop souvent en marge de l'ensemble des structures mises en place.

En un siècle, la personne handicapée est passée du statut d'infirme assisté à celui de personne ayant des droits.

Reste maintenant à obtenir que la personne handicapée soit aussi considérée comme ayant aussi des devoirs : c'est la condition d'accès à l'état de Citoyen.

Et refusons ce mot « **Handicapé** » et revendiquons la qualité de « **Personne en situation de Handicap** ».

Jackie AUBE
L'Echo de la Lys du 24/09/09

Un débat a suivi la Conférence

NOUVELLES PERMANENCES

Au Centre Jacques-Calvé
Fondation Hopale
72 Esplanade Parmentier
62600 BERCK
Par l'A.P.F. et la F.N.A.T.H.
Tous les 2ème Mardi du mois
De 13 heures à 16 heures
En salle d'Animation

Pour tout contact : 03.21.57.19.68
Mail : dd.62@apf.asso.fr

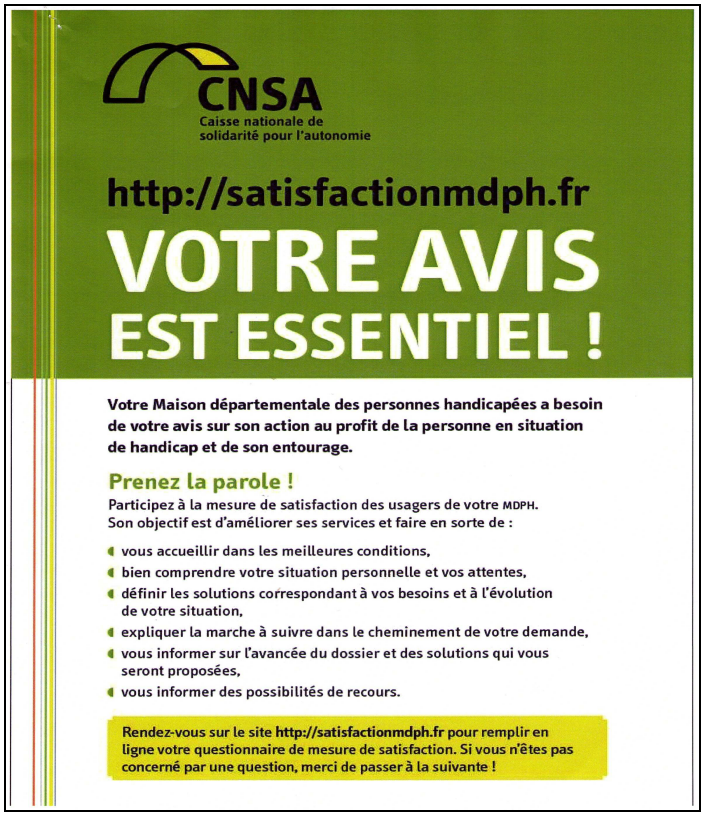

A quoi sert l'Association et le Bénévolat : à vous aider pour vos problèmes au quotidien et vous défendre

exemple concret :

Une personne en situation de handicap suite à un AVC en 2004, une épouse très présente mais un logement inadapté, impossible d'enjamber la baignoire : **une douche serait le rêve** !

Avec l'aide d'une bénévole de l'Association, Alice THILLIEZ, commence le parcours du combattant.

Octobre 2008 : demande de financement, la famille à des revenus modestes et, de ce fait, non imposable.

Enfin, le financement complet est accordé.

1ère douche appréciée en Juin 2009 par ce monsieur : 2 petites marches à descendre, 2 barres d'appui, bac de douche à même le sol et siège rabattable, parois ouvrantes avec barre de maintien ergonomique, tringles et rideau de douche (intimité oblige).

La Délégation du Pas-de-Calais en balade à Paris et Versailles… Les 19et 20 Août 2009

18 personnes (9 personnes en situation de handicap et 9 accompagnateurs) se sont retrouvées pour un séjour à **PARIS**.
Départ de la Délégation à 7 h 30 comme prévu, de bonne heure et de bonne humeur !
Direction notre lieu d'hébergement pour prendre possession des chambres et repas du midi.
Ce mercredi 19 après-midi, sous une chaleur étouffante (+de 35°), une promenade en bateau-mouche nous a permis de découvrir PARIS vu de la Seine.
Ensuite, après s'être désaltérés, direction le **Centre Beaubourg**, **visite pédestre du quartier des Halles**, repas du soir libre et un petit tour à **la butte Montmartre** qui était noire de monde. Le gros « HIC », se sont les places de stationnement pour personnes en situation de handicap. Nous avions 2 masters et ce n'était pas très évident de pouvoir se garer : rien ne semble prévu pour ce type de véhicule ! Mais l'intérêt prêté aux choses vues a permis d'oublier contretemps et fatigue ; retour à la Résidence Internationale de PARIS où nous étions hébergés.
Jeudi 20 matin (temps un peu plus frais ! ouf !) direction **le Musée du Quai-Branly**.
Une conférencière nous a accompagnés le temps d'une visite qui a été très intéressante mais malheureusement trop courte. Envie d'y retourner plus longtemps ?
C'est sûr, d'autant que les fauteuils (et leurs passagers, bien sûr) passent partout une fois descendus des véhicules qu'il faut garer non sans mal !
L'après-midi, visite du **Château de Versailles**. Vraiment splendide !
ACCESSIBLE aux fauteuils roulants grâce à 2 ascenseurs ; l'accueil est très chaleureux, chacun était aux petits soins pour notre groupe. Précisons que l'entrée était gratuite ! Sur demande, les personnes handicapées peuvent rentrer dans la cour avec leur véhicule. A la fin de la visite, pas trop envie de reprendre la route, alors un petit pot et en voiture ! Arrêt repas sur l'A1 et retour chacun chez soi, en se promettant de « garder le contact » pour ceux qui se sont découverts.

Françoise et Jean-Maurice

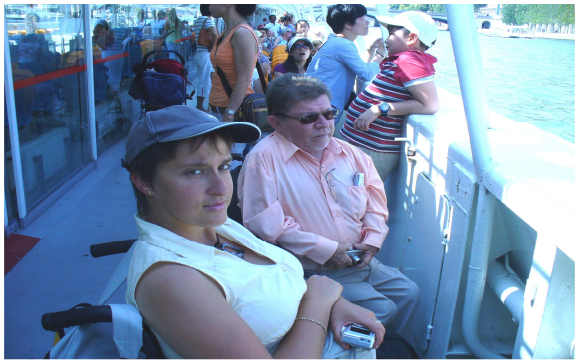

Bateau-mouche

Château de Versailles

Devant le Château de Versailles

Musée du Quai-Branly

Les Cordées ou le Jeu de la Plume et de la Souris

Historique résumé par Claude RIVET
Militant APF et Cordiste
D'après le livre « SAGA » d'André et Françoise TRANNOY et « MOTEUR, 70 ANS DE COMBAT » de l'APF

En 1930, en cure à Lausanne, **André TRANNOY**, étudiant en lettres ; **Clothilde LAMBOROT**, Comptable à la graineterie paternelle ; **Jacques DUBUISSON**, Collégien Dunkerquois ; **Jeanne HENRY**, Hôtelière à Chamonix ont fondé **l'Association des Paralysés de France** en créant des « Cahiers de Correspondance »**,** qui furent d'abord un lien entre eux puis avec les nombreux paralysés qui se joignirent à eux par la suite, venus des quatres coins de France pour partager, au sein de « Groupes » (61 paralysés et quelques valides d'abord). Le nom de « CORDEES » apparaît formellement en 1947. Il rappelle à André TRANNOY la montagne qu'il aimait gravir avant d'être atteint, à 18 ans, par la polio.
Dès Décembre 1946, il souligne aux ex-chefs de « Groupes » combien ce mot symbolique leur fera prendre profondément conscience de leur responsabilité et de la nature du mot « groupe » devenu « CORDEE » dont les membres sont reliés par un « Cahier Circulant » (La Corde) pour que les découragés comme les décrochés trouvent, dans les moments difficiles, secousse salutaire, un mot tonifiant, ou simplement l'exemple.
L'entraide est la raison d'être des Cordées. Responsables et Cordistes se sont sans cesse ingéniés et dépensés, jour après jour, à la mettre en pratique.
De la réflexion des « Quatre Jeunes Tambours » est née (AMIH) « l'Amicale des Malades de l'Institut et de l'Hospice ». A la Conférence d'un Polio Irlandais (Shéridan) qui parle de la Culture de la pomme de terre, viennent **Jacques BOURGAREL (et son épouse Germaine).** Ils donnent 5 Francs Suisse pour l'Amicale, qui trouve ainsi sa pierre d'angle et son fondement, l'APR (l'Association des Paralysés et Rhumatisants) qui deviendra l'APF.
En 1942, la toute première Responsable Nationale des Cordées : **Madeleine COUGOURDAN**(1) est une fille de 30 ans qui propulse difficilement son fauteuil roulant (sortant d'un musée) ! Elle ne peut quitter le « Plan de Vaumeilh » où elle réside dans un mas misérable à 15 Kms de Sisteron au bord de la Durance mais, de son lit ou de sa chaise longue, elle envoie, pendant des années, des milliers de messages qui insufflent jeunesse et dynamisme, espoir et apaisement, à ses confidents. Des cadeaux, des visiteurs, envoyés par elle, procurent des moments de joie et transforment des vies. Madeleine est intensément présente dans les projets et les créations de l'APR. A travers cette militante, les Cordées ont été pour beaucoup dans le sauvetage de ces destinées. L'APR a donné là le meilleur d'elle-même.

André TRANNOY, qui fut son unique visiteur, recevait, en 1945, son dernier message sur « les besoins d'amour de tous les Paralysés qui s'accrochent à l'APF ».

Henry GERARD, qui lui succède à ce poste, dit joliment des Cordées « c'est l'Amitié à domicile »
Dans les années 30, **Christiane DELEPLACE**, la plus ancienne adhérente de la Région Nord, se souvient d'avoir presque appris à écrire avec les Cordées.
Mars 1933, **Jeanne HENRY**, l'une des 4 de Lausanne, écrit dans Faire Face (le journal de l'APF) : on pratique le premier commandement de notre Association « Aidez-vous les uns, les autres ». Un Cordiste offre à son camarade le poste de TSF dont il avait envie et qu'il ne pouvait se payer.

-Octobre 1933 : **Clothilde LAMBOROT** guide le quart des « groupes de correspondants ».
-En 1934 : dans les quelques 20 premiers groupes de discussion constitués, futures Cordées : idée de création d'une maison de famille durant les 3 mois d'été.
-Octobre 1934 : idées de vacances et de voyages.
-Début 1936 : idée d'un Maison de repos et de vacances et l'organisation de colonies de vacances.

Thérèse BONNAYME (Tante Thérèse) fut créatrice et novatrice en ce domaine. Ces colos sont une cure de bonheur, notre seul mois de vacances ! écrivent, dans le Cordées, les invalides des hospices. Ils y apprennent comment accepter l'infirmité, le célibat, comment combattre l'amertume.
Les Cordées de 1934 étudiaient déjà les « possibilités de gagne-pain pour les infirmes ». Parmi ceux qui se sont attelés à ce problème : **Annick HERVOUET** (future Directrice de la Roseraie) inscrite à l'APF dès 1935, handicapée et isolée à la campagne, apprécie ce lien avec le monde social. « Quand j'ai reçu ces Cahiers, j'ai trouvé ça très vivant, en s'écrivant toutes les 3 ou 4 semaines, on se sentait beaucoup moins seule ».

Gaston FABER : remarqué en 1936 dans les Cordées. Apprenti mécanicien, se trouvant rivé à son lit par des rhumatismes ankylosants. Il lui fallut un an pour arriver à écrire. La première lettre à sa mère lui coûta trois heures d'efforts ! Au bout de quatre ans, il réussit à marcher. Correspondant en 1949, Délégué de la Marne en 1952, il a lancé et fait progresser un atelier.

Pierre FLOUCAULT : Paraplégique à 25 ans suite à un accident de voiture, rallie la jeune APR dès 1938 via les Cordées. Dirigea le 1er Centre de Rééducation

Professionnel masculin de Saint-Clément-des-Levées, puis ceux du Chevalon et du Jard, mettra en œuvre de nombreux Etablissements d'enfants, des Foyers de Vie, puis la construction la plus complexe, celle du Siège National. « Quelqu'un d'extraordinaire dans l'exemplarité du don de soi ».

Pascale Eva CHAIGNE, Cordiste dans l'adolescence, organisera plus tard des visites de Musées pour les personnes handicapées aux jours et heures où ces lieux sont fermés au grand public.

Roger PAREL : IMC, Cordiste, Correspondant à Limoges suggère à l'APF un Etablissement Adapté, Foyer de Vie pour handicapés adultes sans famille.

Paul BOULINIER est présent dans les Cordées à partir de 1950 : « Il s'y trouvait des gens comme moi qui avaient une certaine capacité, une certaine connaissance, une formation générale ».
Ce niveau de savoir est une richesse pour une Cordée. L'est tout autant le Cordiste tout ordinaire qui s'y inscrit pour aimer et être aimé.

Denise BOIZOT : 3/10ème de vision à un œil, rien à l'autre, des jambes raides, guide difficilement son fauteuil électrique avec ses mains déformées, a besoin des bénévoles pour lire les Cordées. En 1945, 200 PR attendent pour y être affectés. Avec son auxiliaire de vie, Denise se rend un peu partout en France pour faire connaître les Cordées. A partir de 1971, elle en devient Responsable Nationale. Sous son impulsion, par le biais des Cordées, est systématisée une démarche d'étude des besoins pour les personnes handicapées et/ou très isolées. En 1976, enquête, chez les Cordistes sur la tierce personne, pour la création d'auxiliaires de vie. En 1991, elle s'implique beaucoup dans la recherche de solutions aux graves problèmes rencontrés par les personnes handicapées de plus de 50 ans dont l'avenir est incertain. Elue 2 fois au CA, elle y est la porte-parole des plus déshérités, des isolés des fonds de campagne ou de galetas citadins. Elle rappelle que « la gestion ne doit pas primer la vie associative » et que « notre route vers les autres s'accomplit dans la compassion, au sens propre du terme, partage des peines et des duretés de la vie ». Jusqu'à sa mort, elle poursuivit ses activités.
Un groupe de jeunes de la Haute-Vienne distribua un jour à des handicapés très isolés, surtout campagnards, 10 magnétophones munis de cassettes. Ainsi reliés par bandes magnétiques, ils formaient une Cordée ultra moderne.
Ces propos nous amènent en quelque sorte à notre époque :

Aline PAIRET (ancienne Membre du CA et Secrétaire, ancienne Déléguée formée par Denise BOIZOT) fait remarquer que les handicaps de naissance ou la polio sont stabilisés et qu'il y a beaucoup plus de handicaps évolutifs, avec des paliers, des rechutes qui rendent les réactions plus amères, plus douloureuses qu'autrefois. Aline était Responsable Nationale des Cordées jusqu'en 2008. Elle a animé avec compétence et amour les Cordées. Elle est à l'origine des Cordées Electroniques.

Yvonne OLLIER qui était son Adjointe,est aujourd'hui Responsable Nationale. Elle partage avec Evelyne DELACOURT, les Cordées et veille plus particulièrement sur les Cordées Electroniques.

Evelyne DELACOURT est depuis Septembre 2009, l'Ame des 98 Cordées Epistolaires actuelles (environ 450 personnes).

Nos 2 guides insufflent aux adeptes de ces 2 moyens d'expression le même esprit, que notre ami Cordiste, Alain STIENNE rappelle si poétiquement :

« Ah ! Les Cordées !
C'est à chaque fois
Un moyen de s'évader,
Oublier son désarroi
Et se sentir apprécié »

« Ah ! Les Cordées !
Si elles n'existaient pas
Il faudrait les inventer ! »

(1) Vendeur de Citrouilles

NOUVEAU GROUPE APF

Nous avons créé un groupe nommé « **APHAVIA** » où les personnes aphasiques et leurs proches ont la possibilité de se rencontrer, de se parler, de s'informer et surtout de se soutenir
Tous les mercredis de 14 h à 17 h (*sauf pendant les vacances scolaires*)-**Rue de Rome à Noyelles-les-Vermelles (Club de football)**.
L'objectif est de façon ludique, de développer les capacités intellectuelles et physiques de l'individu à travers des jeux de société, des échanges, etc…
Notre but est de venir en aide aux autres et de créer des moments de joie. Aidez nous à y parvenir.

Pour tout renseignement, contact :
Club APF « APHAVIA »
Responsable : Mme Danièle RENOIR ou Anne-Marie POIRIER (Aphasiques)
6 Bis Rue Muterlotte 62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
☏ 03.21.26.24.75

Carnet de famille

DECES
Monsieur André CHIVOT de BOULOGNE, a été bénévole à l'Association de très nombreuses années.

Nous présentons nos sincères condoléances
à la Famille

VOTRE DELEGATION VOUS ACCUEILLE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 00 A 12 H 30 ET
DE 13 H 30 A 17 H 00
Au 381 Rue de Lille 62400 BETHUNE
☎ 03.21.57.19.68

DIRECTEUR DE DELEGATION :

Joseph VALLANTIN DULAC

ATTACHEE DE DELEGATION :

Françoise TITIMAL

SECRETARIAT/ACCUEIL :

Sabine DEBLIECK et
Séverine VANTOUROUX

COMPTABLE :

Aurore HARLAY

ACCESSIBILITE :

Angélique BAUDUIN-Secrétaire
Claude CAVROY - Conseiller Technique Accessibilité

ADHEREZ A L'APF

Soutenez-là, elle vous soutient !

OPTION1 ADHESION + ABONNEMENT

Oui, j'adhère pour 1 an à l'APF et je m'abonne à Faire Face
Je verse la somme de 46 Euros

OPTION2 ADHESION SEULE

Oui, j'adhère pour un an à l'APF
Je verse la somme de 25 Euros

OPTION3 ABONNEMENT SEUL

Oui, je m'abonne seulement à Faire Face
Je verse la somme de 31 Euros

Je fais plus pour l'APF

En faisant un don complémentaire
Je verse la somme de ……. Euro

NOM : ……
PRENOM : ……
ADRESSE : ……
……
CP : …… VILLE : ……

Ci-joint mon règlement en Euros par :
☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal

D'un montant de …… Euros

A l'ordre de l'Association des Paralysés de France

DATES A RETENIR

Suite à la pandémie grippale H1N1 et sur les directives de notre Siège National, toutes les réunions de plus de 50 personnes sont annulées. (Assemblée Départementale, Fêtes de Noël,Congrès,…)

Le Mardi 24 Novembre 2009 : Réunion du Conseil Départemental
Le Samedi 28 Novembre 2009 : Réunion grand public organisée par le Réseau G-SEP de 15 h à 18 h au Salon de la Baie Saint-Jean, Rue Sainte-Adrienne à Wimereux
Le Vendredi 11 Décembre 2009 : Réunion du Conseil Départemental
Le Samedi 29 Mai 2010 : Assemblée Départementale à LENS
Du 29 Mai au 6 Juin 2010 : Fête du sourire

POUR TOUT SAVOIR SUR NOS ACTIVITES, CONTACTEZ-NOUS
Notre action se fait jour après jour, pour vous, mais surtout avec vous !

RAPPEL

Pour nous aider à rendre notre « ZOOM » plus attrayant, sans pour autant qu'il nous coûte trop cher, n'hésitez pas à nous envoyer **votre adresse E-Mail**.
Vous le recevrez ainsi directement chez vous sans envoi postal.

Comité de rédaction
Sabine DEBLIECK
Evelyne DELACOURT
Joseph VALLANTIN DULAC
Séverine VANTOUROUX

Conception et mise en page
Séverine VANTOUROUX

Directeur de la Publication
Joseph VALLANTIN DULAC